Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213500523-20260311-DELIB_2026_09-DE

Commune de Champeaux
(Ille-et-Vilaine)

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2026

DELIB-2026-09

AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT LA VIGNE – 24011

Date de convocation :
05/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le conseil municipal de Champeaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BELLOIR Fabienne.

Etaient présents :
Mme BELLOIR Fabienne, Mme COUASNON Maria-Annick, M. PETIT Pascal, M. AOUSTIN Philippe, M. BOUVET Rémy, Mme BRETON Claire, M. GARDAN Eric, Mme GIEU Catherine, Mme GILLES Sylvie, M. NURY Vincent, Mme RINNERT Pascale, M. SIMON Jean-Pierre

Etaient excusés (Ayant donné procuration) : Mme VALLÉE Marina à Mme BRETON Claire

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme BRETON Claire

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Fabienne BELLOIR, Maire de Champeaux, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 11 mars 2026,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'exercice budgétaire,
Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaitre :

Un excédent de fonctionnement de :	0,00 €
Un excédent reporté de :	84 805,98 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : €

Un excédent d'investissement de :	0,00 €
Un déficit d'investissement reporté de :	108 146,00 €

Soit un déficit d'investissement cumulé de : 108 146,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) excédent :	108 146,00 €
Résultat d'investissement reporté (001) déficit :	84 805,98 €

Ainsi délibéré le onze mars deux mille vingt-six,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à CHAMPEAUX,

Le Maire
Fabienne BELLOIR

MAIRIE DE CHAMPEAUX (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance
Claire BRETON